

CONTEXTE MESVRIN

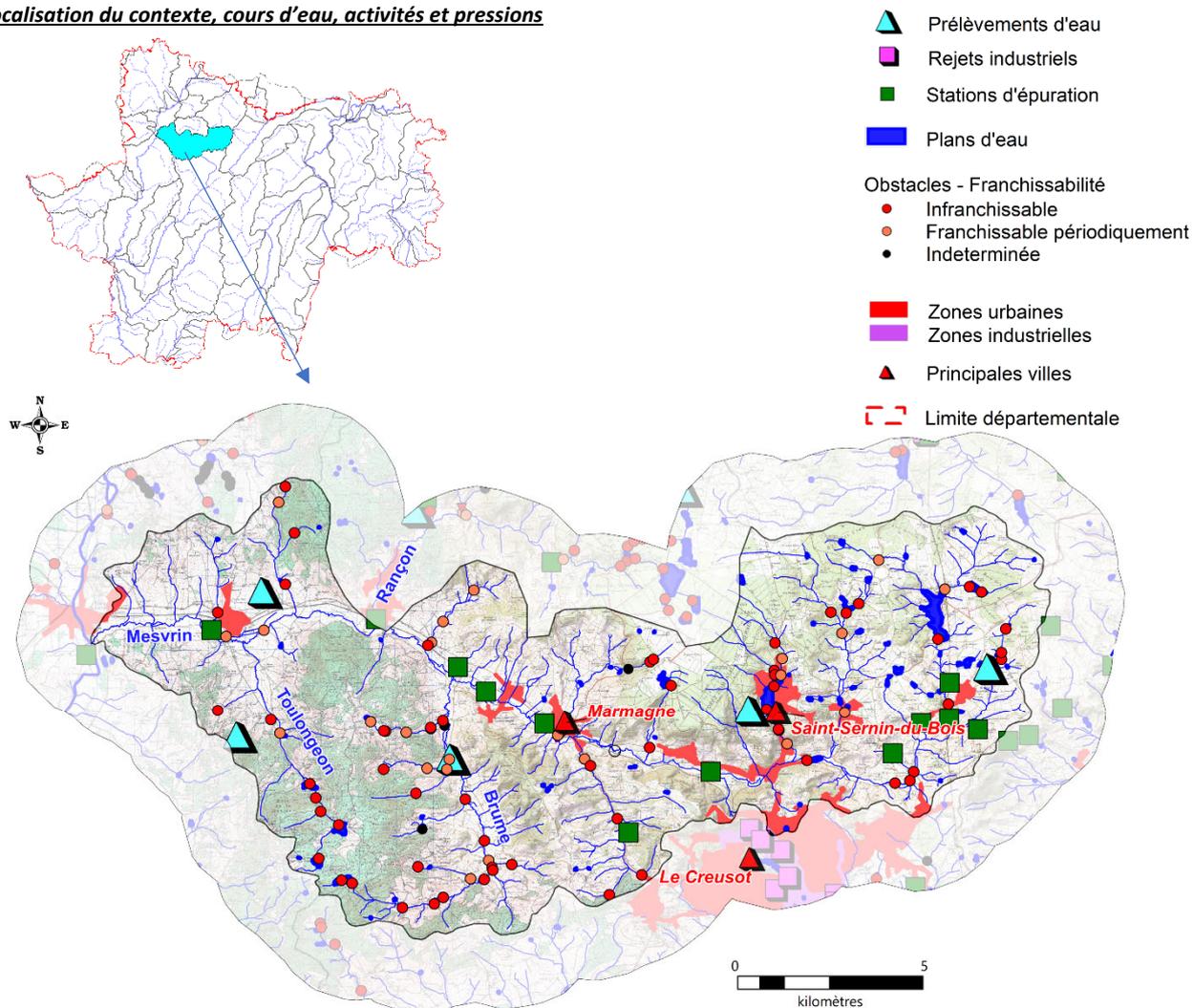
MESVRIN 71.17- S - TP



I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

Le Mesvrin prend sa source à 454 mètres d'altitude sur la commune de Saint-Emiland. C'est un affluent important de l'Arroux qu'il rejoint à Etang-sur-Aroux, après un parcours de 37 kilomètres. Cours d'eau classé en première catégorie piscicole, le Mesvrin est marqué par la présence de très nombreux plans d'eau en tête de bassin-versant et sur ses affluents. Certains d'entre eux sont des réservoirs d'eau potable : étang de Brandon, étang de Saint-Sernin-du-Bois, étang de la Noue et étang du Haut-Rançon. Son principal affluent, le Rançon, constitue un contexte traité spécifiquement.

L'occupation du sol du bassin-versant est dominée par les prairies qui recouvrent 52 % du territoire et les forêts (35 %). L'urbanisation est faible et se concentre le long du Mesvrin avec les bourgs de Marmagne, Saint-Symphorien-de-Marmagne, Broye et Mesvres.

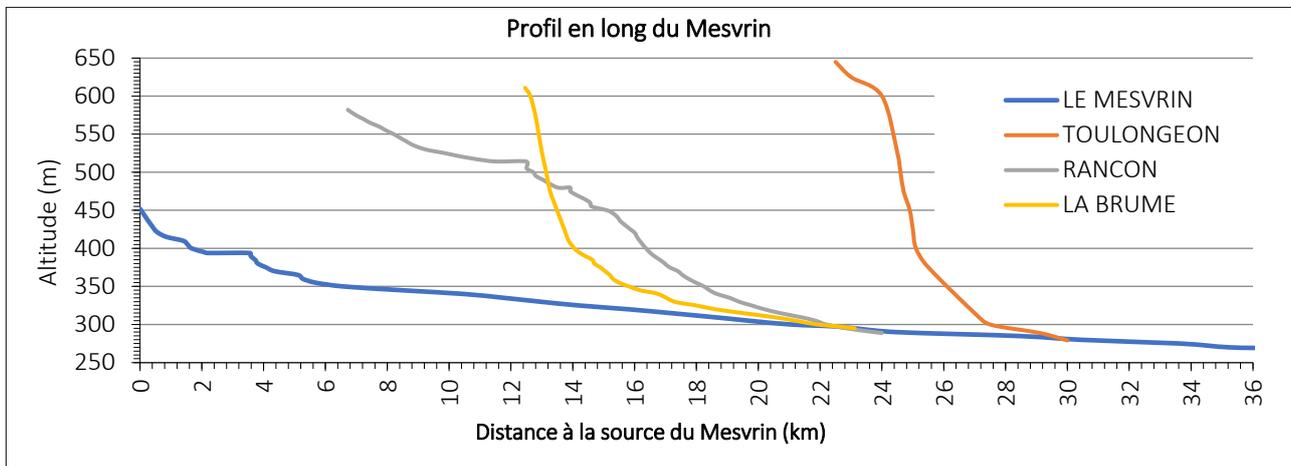
Le peuplement piscicole du Mesvrin est, en amont de l'étang du Mesvrin, très fortement impacté par l'absence totale de ripisylve sur une bonne partie de son linéaire et par la présence de grands plans d'eau. Dans ce secteur, les espèces de la zone à truite ont été remplacées par des espèces ubiquistes et thermophiles comme le goujon et le chevesne. En aval de l'étang du Mesvrin, le peuplement piscicole s'améliore petit à petit vers l'aval, même si des espèces comme la truite fario ou le chabot y sont trop rares. La présence d'une population de lote de rivière est à noter dans ce secteur.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Source du Mesvrin au bois des Marauds, commune de Saint-Emiland	Alt (m)	454
	Aval	Confluence avec l'Arroux, commune d'Etang-sur-Aroux	Alt (m)	269
Surface du contexte (km ²)	181,8	Linéaire total de cours d'eau (km)	311,4	
Cours d'eau principal	LE MESVRIN		Longueur dans le contexte (km)	37
Affluents	Tous les affluents du Mesvrin dans le contexte excepté le Rançon			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Rive gauche : la Brume (10,7 km), le ruisseau du Toulongeon (8,1 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Absence			

2. PENTES



Pente moyenne (pour mille) : 5

3. DEBITS (m³/s)

Caractéristiques générales :

	Le Mesvrin à Mesvres
QmnA5	0,15
Module	2,19
QJ (10)	42
Qi (10)	50

Suivi des étiages :

Nom de la station	Ecoulement (Août)		
	2016	2017	2018
Le Bois du Ruault à Marmagne	Visible Acceptable	Visible faible	Assecs
Le Toulongeon à la Chapelle-sous-Uchon	Visible Acceptable	Visible faible	Visible faible

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

Antully, Le Breuil, Broye, La Chapelle-sous-Uchon, Charmoy, Le Creusot, Etang-sur-Arroux, Marmagne, Mesvres, Montcenis, Saint-Emiland, Saint-Firmin, Saint-Martin-de-Commune, Saint-Pierre-de-Varennes, Saint-Sernin-du-Bois, Saint-Symphorien-de-Marmagne, Uchon

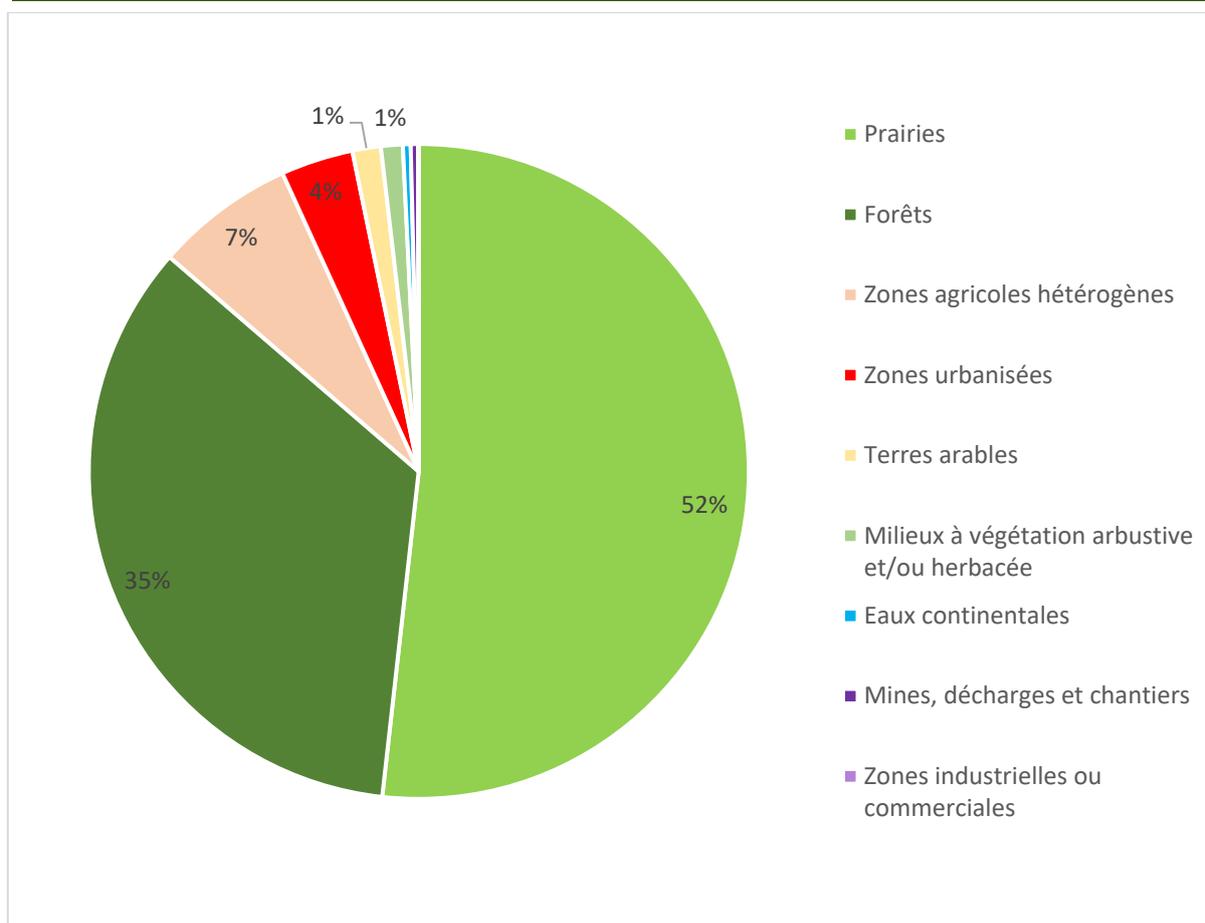
Densité de population (hab./km²) : 93,3

2. GEOLOGIE

Granite à 2 micas ou à micas noir

Grès, argiles et schistes bitumineux de l'Autunien (amont Mesvrin et têtes de bassin des affluents rive gauche)

3. OCCUPATION DU SOL



IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	55
Activité principale	Bovins viande
Cheptel / ha de communes	0.6
Part de la STH dans la SAU (%)	83.5

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
0471479S0001	Saint-Sernin-du-Bois/Chevroches	U	Boues activées-aération prolongée	2750	FRGR202	Le Mesvrin
0471468S0006	Saint-Pierre-de-Vareennes/Les Berneaux	U	Infiltration	50	FRGR202	Ruisseau de Brandon
0471482S0002	Saint-Symphorien-de-Marmagne/Entrevaux	U	Infiltration	100	FRGR202	Le Mesvrin
0471282S0003	Marmagne/Vau Martin	U	Lagunage naturel	60	FRGR202	Le Mesvrin
0471282S0001	Marmagne/Bourg	U	Lagunage naturel	1080	FRGR202	Le Mesvrin
0471297S0001	Mesvres/Bourg	U	Lagunage naturel	700	FRGR202	Le Mesvrin
0471413S0001	Saint-Firmin/Bourg	U	Lagunage naturel	290	FRGR202	La Vèvre
0471468S0009	Saint-Pierre-de-Vareennes/Bourg	U	Lagunage naturel	320	FRGR202	Ruisseau de Prod'Hum
0471468S0002	Saint-Pierre-de-Vareennes/Les Couchets	U	Lagunage naturel	130	FRGR202	Ruisseau de Prod'Hum
0471482S0001	Saint-Symphorien-de-Marmagne/Bourg	U	Lagunage naturel	480	FRGR202	Le Mesvrin
0471468S0007	Saint-Pierre-de-Vareennes/Luchet	U	Lit bactérien-faible charge	40	FRGR202	La Vèvre

Les stations de Saint-Sernin-du-Bois et Mesvres sont ponctuellement en surcharge hydraulique (Observatoire de l'eau 2018.)

3. REJETS INDUSTRIELS

Aucune industrie à rejet polluant n'est identifiée sur ce contexte

Nombre total d'ICPE : 1

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Souterrain	AEP	Industrie	Irrigation
La Fiole (Brion)	144905		
Source de la croix de La Messe (Saint-Symphorien-de-Marmagne)	9861		
Source de Velle (Chapelle-sous-Uchon)	12443		
Source des Mouillons (Chapelle-sous-Uchon)	1616		
Source étang Pontards Haut (Mesvres)	1457		
Etang de Saint Sernin (Saint-Sernin-du-Bois)	0		
Surface			
Barrage du Brandon (Saint-Pierre-de-Vareennes)	1059189		

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m ²)	Nombre	Surface totale en eau (km ²)	Pourcentage de recouvrement
	108	1.34	0.74

6. OBSTACLES A LA CONTINUITÉ

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
MESVRIN 71.17	89	23	63	3
Mesvrin	4 (0,2/km)	3	1	0
Ruisseau de Brandon	5	0	5	0
Toulangeon	4 (0.5/km)	1	3	0
Brume	6 (0.6/km)	2	4	0

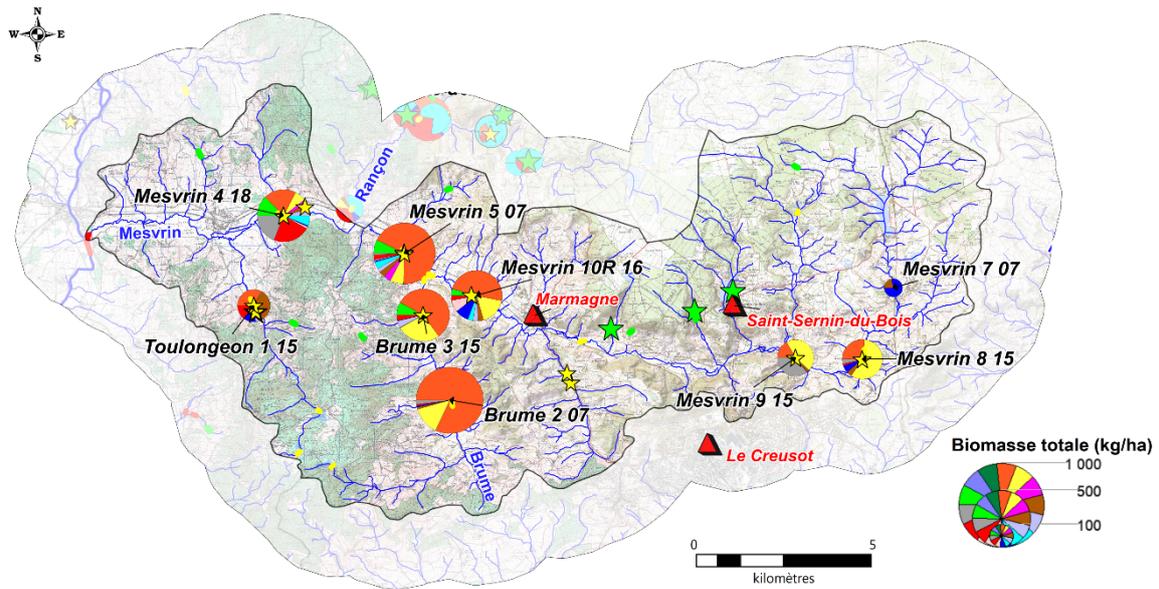
V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle	Absence	
Arrêté de protection de biotope	Absence	
Natura 2000	Absence	
ZNIEFF	Type 1	260014352 BOIS DES GOUTTERONS
		260014877 BOIS DES MARAUDS ET DREVIN
		260005630 MARAIS DU MESVRIN
		260005629 FORET DE SAINT-SERNIN
		260005628 ETANG DE BRANDON
		260005604 MASSIF D'UCHON
		260030439 RUISSEAUX A LA CHAPPELLE-SOUS-UCHON ET SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE
		260014874 CHAUMES DU CREUSOT ET VALLEE DU MESVRIN
	260014379 VALLON DE LA FONTAINE SAINTE ET RUISSEAU DE LA PISSEOIRE	
	260005627 BOIS DE MAUPRIX ET DES CROS	
Type 2	260014878 UCHON ET ENVIRONS	
	260014815 PLATEAU D'ANTULLY	
Décret frayères	Liste 1	Le ruisseau de Brandon depuis l'aval de l'étang de Brandon jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Champiteaux (Saint-Pierre-de-Varennes)
		Le ruisseau de Valsantin, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Brandon (Saint-Pierre-de-Varennes)
		Le ruisseau du Champiteaux, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Brandon (Saint-Sernin-du-Bois)
		Le Mesvrin depuis la confluence des ruisseaux Brandon et Champiteaux jusqu'à la confluence avec l'Arroux (Etang-sur-Arroux)
		Le ruisseau du Foulon depuis la confluence des ruisseaux de la Pisseoire et de la Borne Creuse jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Saint-Sernin-du-Bois)
		Le ruisseau de la Borne Creuse, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de la Pisseoire (Saint-Sernin-du-Bois)
		Le ruisseau de la Pisseoire depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de la Borne Creuse (Saint-Sernin-du-Bois)
		Le ruisseau du bas de chêne, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Le Creusot)
		Le ruisseau de la Feuillouse depuis l'étang Grillot jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Saint-Sernin-du-Bois)
		Le ruisseau du bois Ruault, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Marmagne)
		Le ruisseau le Pontot depuis la confluence des ruisseaux de Saint Sulpice et des Bruyères jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Marmagne)
		Le ruisseau de Saint-Sulpice depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Bruyères (Marmagne)
		Le ruisseau du Pendant depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le ruisseau de Saint-Sulpice
		Le ruisseau de la Brume depuis l'aval des étangs du Prieuré jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
		Le ruisseau de maison Dru depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Brume (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
		Le ruisseau de Coux depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Brume (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
		Le ru de la Certenue depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Brume (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
		Le ruisseau des Collins, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Vaux (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
		Le ru des Collins depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Brume (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
		Le ruisseau rouge depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Mesvrin (Saint-Symphorien-de-Marmagne)
Le ruisseau de Maupois depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Broye)		

Décret frayères		Le ruisseau de Magne, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Mesvres) Le ruisseau du Toulangeon, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Mesvres) Le ruisseau des Gaudoirs, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Mesvres)			
	Liste 2 (APP)	Le ruisseau du Bois du Cros, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à l'amont de l'étang des riaux (Saint-Emiland) Le ruisseau du bas de Chêne, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Le Creusot) Le ruisseau de la Vernet depuis sa source jusqu'à l'amont de l'étang de la Vernet (Saint-Sernin-du-Bois) Le ruisseau des Collins, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Vaux (Saint-Symphorien-de-Marmagne) Le ruisseau rouge depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Mesvrin (Saint-Symphorien-de-Marmagne) Le ruisseau du Chataigner, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Toulangeon (La Chapelle-sous-Uchon) Le ruisseau des Gaudoirs, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin (Mesvres)			
Réservoirs biologiques		Le Toulangeon, ses affluents et sous-affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Mesvrin Le ruisseau de la Brume depuis l'aval de l'étang du prieuré jusqu'à la confluence avec le Mesvrin Le ruisseau de Coux Le ruisseau des Colins Le ruisseau de maison Dru Le ru de la Certenue			
Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17					
Liste 1					
La Brume de l'étang du prieuré à la confluence avec le Mesvrin Le ruisseau du Moulin de la source à la confluence avec le Mesvrin					
Liste 2					
Non classés					
PLAGEPOMI		<u>Enjeu « Anguille »</u> : « La réouverture de l'accès aux habitats de croissance de l'anguille et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de générateurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne. »			
VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION					
Structure de gestion	Syndicat Mixte des Bassins Versants Arroux et Somme (SMBVAS) EPCI : CU Creusot-Montceau / CC Grand Autunois Morvan				
Document de gestion	Absence de document de gestion actuel / Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée (2015-2019)				
Statut foncier	Domaine privé				
VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT					
Code	Nom				Type
FRGR0202	LE MESVRIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARROUX				MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif
	Médiocre	Bon Etat	2021	ND	2021
					ND
	<i>Risque : Hydrologie</i>				

VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)



Légende :

ESPECES PISCICOLES		ESPECES ASTACICOLES	
■ BAF	■ SPI	Espèce autochtone	
■ BLN	■ TRF	Ecrevisse à pieds blancs	★ Observation ponctuelle
■ BRO	■ VAI		— Prospection linéaire
■ CHE	■ VAN	Espèces invasives	
■ GOU	■ Espèces cibles	Ecrevisse de Californie	★ Observation ponctuelle
■ HOT	■ Autres espèces		— Prospection linéaire
■ LOF		Ecrevisse américaine	★ Observation ponctuelle
			— Prospection linéaire

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Salmonicole
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	TRF
Espèce(s) cible(s)	APP, ANG, CHA, LOT, LPP

Espèces présentes	LOF, VAI, CHE, GOU, LPP, CHA, SPI, BAF, GAR, PER, PES, TRF, VAN, ROT, HOT, LOT, PCH, PSR, ABL, ANG, BRE, CCO
Autres espèces capturées	ABH, BRO, CAS, TAN
Espèces protégées et/ou menacées	BRO, LPP, TRF, VAN ANG (CR), LOT (VU)

Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : OCL, PFL
Espèces migratrices	ANG
Espèces invasives	OCL, PFL, PES PCH, PSR

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B4 à B65
----------------------	----------

	Stations	Date	Score IPR	NTT	Repère		Espèces cibles		
					TRF	CHA	LPP	LOT	ANG
Mesvrin	Mesvrin 7	05/10/2007	48,5	B5,5	0	0	0	0	0
	Mesvrin 8	15/09/2015	37,2	B5,5	0	0	3	0	0
	Mesvrin 9	15/09/2015	36,6	B5,5	0	0	0	0	0
	Mesvrin 10	31/08/2016	12,5	B6	1	1	3	0	0
		18/06/2014	8,4	B6	1	1	1	3	0
	Mesvrin 5	05/10/2007	11,6	B6	0,1	0,1	1	0	2
Mesvrin 4	31/08/2018	14,2	B6,5	1	0,1	5	4	0	
Affluents	Brume 2	05/10/2007	30,5	B4	0	1	0	0	0
	Brume 3	24/09/2015	28,6	B4,5	0	0	5	0	0
	Toulougeon 1	24/09/2015	26,7	B4	0	2	5	0	0
09/10/2007		30,6	B4	0	1	5	0	0	

Classes d'abondances (DR5, CSP)			
	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	1 ^{ère} catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Bief du moulin du Prieuré à Mesvres : 400 m La Brume, le Vaux à Saint-Symphorien-de-Marmagne : 1600 m Bief du moulin de Cruzille à Saint-Symphorien-de-Marmagne : 1500 m
Gestionnaires	AAPPMA de Marmagne
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	TAC	TRF
Mesvrin	x	x

X. DIAGNOSTICS

Compartiments	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
		Déails	R*
HYDROLOGIE	- Hydrologie naturellement faible impactée par les nombreux plans d'eau et prises d'eau souterraines sur le Mesvrin et ses affluents.	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Qualité physico-chimique globalement bonne malgré quelques pollutions d'origine domestique (Saint-Sernin-du-Bois notamment).	FAIBLE	FAIBLE
THERMIE	- Régime thermique limitant pour la truite fario. - Particulièrement impacté à l'amont. - Moins impacté à l'aval mais les températures restent au-delà de l'optimum thermique de l'espèce repère.	FORT	FORT
MORPHOLOGIE	- Présence de nombreux plans d'eau. - Ensablement. - Ripisylve souvent dégradée en dehors des zones forestières (sur le ruisseau du Brandon, la Brume, l'amont du Bois Ruault ...). - Piétinement bovin sur tout le contexte.	MODERE	MODERE
CONTINUITE	- Le cours aval du Mesvrin est relativement peu cloisonné, cependant les plans d'eau, seuils d'anciens moulins et les ouvrages de franchissement (buses) constituent de nombreux obstacles infranchissables en amont et sur les affluents.	FORT	FORT

R* : Recrutement ; A* : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Loisirs / Eau potable	Plans d'eau (Diffus / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
	Alimentation en eau potable	Prélèvements d'eau (Diffus / Amont Contexte)	Introduction d'espèces non électives du milieu Impact sur les débits (principalement en période d'étiage)
	Elevage	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Mesvrin amont et affluents)	Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
			Diminution des abris
			Diminution de la capacité auto-épuratoire
	Elevage	Piétinement bovin (Diffus / Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Destruction berge et ripisylve
	Moulins / Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Ensablement
			Obstacle continuité écologique.
Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH			
Colmatage du substrat, Uniformisation de l'habitat (écoulements lenticques) dans la zone de remous			

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs annexes	Elevage	Pollution diffuse (Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Réseaux de Saint-Sernin-du-Bois et Mesvres	Apport en produits azotés et phytosanitaires
			Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
	Elevage	Drainage superficiel des zones humides (Diffus / Tout le contexte)	Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
	Agriculture	Anciens curages et recalibrages (Ponctuel / Amont de l'étang du Mesvrin)	Drainage des zones humides
			Homogénéisation de l'habitat
			Réduction des surfaces de frayères
			Accentuation de l'étiage
	Elevage	Rejets d'élevage (Rare / Tout le contexte)	Assèchement des zones humides
Diminution de la qualité de l'eau			
Loisirs	Terrain de 4x4 et motocross (Ponctuel / La Brume)	Colmatage du substrat	
		Erosion, lessivages des sols, colmatage du substrat	

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

XII. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRÉCONISÉES

1. SECTEURS À PRIORISER

Mesvrin et affluents en aval de la confluence avec le ruisseau du Foulon (tous types d'actions)
 Mesvrin amont et affluents (actions sur les plans d'eau)

1. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1	Restauration de la ripisylve et de la morphologie	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Tout le contexte	FRGR0202	MIA0302, MIA0401
		Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau	-	-	Tout le contexte / Mesvrin amont / étang du Mesvrin	FRGR0202	
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toutes pollutions	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
	Gestion des étiages	Limiter les prélèvements	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage	Amont contexte		RES06
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Tout le contexte		MIA03
	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Secteurs à écrevisses à pieds blancs	Le ruisseau des Gaudiots, le ruisseau Rouge, le ruisseau de la Fouillouse.	
Plantations		Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique					
Mise en défens		Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique					

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021	
2	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie	Tout le contexte	FRGR0202		
		Conserver les prairies inondables						
	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte			Réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC
		Plantation de haies et de ripisylve Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles						
Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation			ASS03			
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation		Tout le contexte			

2. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Petits affluents du Mesvrin et de ses affluents : ruisseau du Bois du Ruault, ruisseau Rouge, ruisseau de la Fouillouse, ruisseau de l'étang de la Tour...
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Suivi des populations de lote	Améliorer les connaissances pour mieux comprendre la dynamique des populations, prioriser les actions de restauration des milieux	Mesvrin
	Suivi des populations de truite	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Tout le contexte
	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs : actualiser les données astacicoles et prospections complémentaires	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux	Affluents et têtes de bassins à définir

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

GESTION RAISONNEE	
Gestion globale préconisée sur le contexte	Les populations de truites apparaissent perturbées sur ce contexte. Afin de satisfaire la demande halieutique, des lâchers de truite arc-en-ciel peuvent être effectués sur les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs.
Cas particulier	Néant



Le Mesvrin à Mesvres